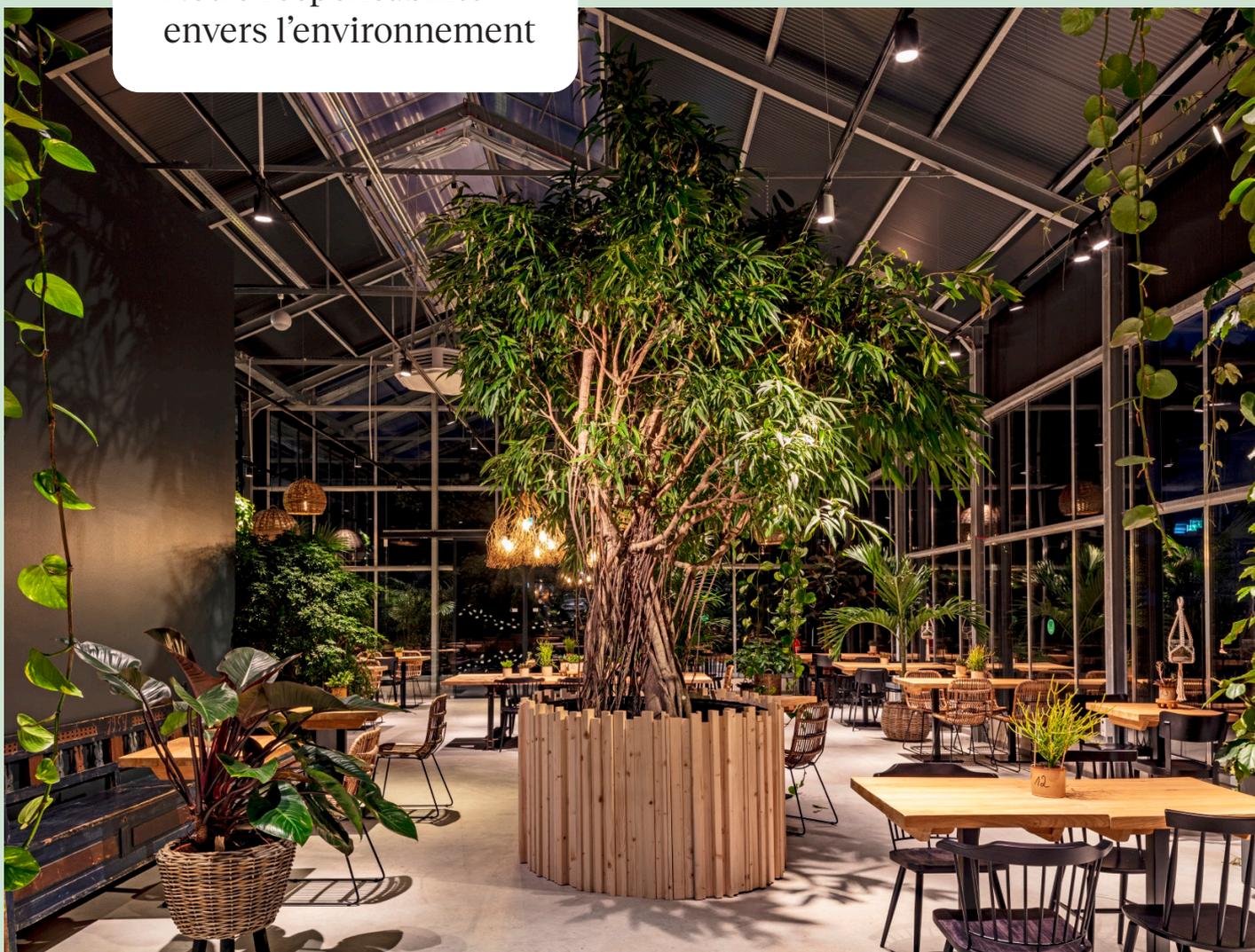


Réduire Réutiliser Recycler

Notre responsabilité
envers l'environnement



Notre mission

« Chez Ansorg, nous sommes persuadés qu'un bon éclairage exerce une forte influence sur l'expérience client dans le commerce de détail. Nous concevons l'éclairage en nous focalisant sur le moment de la décision d'achat. Nous planifions et mettons en scène l'interface entre éclairage, produit et client. Avec nos concepts d'éclairage, nous créons des magasins favorisant la vente, efficaces en termes d'énergie et durables qui séduisent les clients.

Des concepts d'éclairage sur mesure alliant qualité et efficacité énergétique créent des solutions durables répondant aux plus hautes exigences. »

Protection environnementale, réchauffement climatique, efficacité énergétique.

Voici quelques-uns des mots-clés soulignant à quel point le développement durable dans notre société est désormais lié à notre quotidien ainsi qu'à notre manière de penser et d'agir sur le plan économique. Ansorg partage elle aussi cette approche, car pour une moyenne entreprise dirigée par son propriétaire, la préservation des ressources vitales fait partie intégrante des valeurs de la culture entrepreneuriale. Mais l'engagement en faveur de la protection de l'environnement doit également s'accompagner d'une volonté de changement, afin de mieux protéger encore nos ressources, prendre en considération les questions sociales ou encore définir les relations avec les clients et fournisseurs.

Cette brochure présente la démarche suivie par Ansorg pour garantir une gestion durable.

Sommaire

p. 5	Responsabilité Lignes directrices de la responsabilité entrepreneuriale Système de gestion environnementale et déontologie Travailler chez Ansorg
p. 10	Principes du développement durable chez Ansorg
p. 11	Le modèle commercial d'Ansorg
p. 15	Conception de l'éclairage Une planification axée sur des concepts Certification
p. 17	Économie circulaire Les luminaires Ansorg sont durables Développement de produits Construction et choix des matériaux Emballage Transport Entretien, démontage, élimination Gestion des déchets Réutilisation et exploitation responsable des ressources Fin du cycle de vie du produit Conversion à une technologie LED efficace Certification de produits
p. 33	Partenariats Relations avec les fournisseurs
p. 35	Avenir et perspectives

Responsabilité

« Notre planète Terre est un système fermé – ce qui a été consommé est consommé. Nous devons arrêter de consommer les ressources non renouvelables sans tenir compte des conséquences de nos gestes sur le long terme. Seul un produit durable permet de préserver les précieuses ressources naturelles. »

Lignes directrices de la responsabilité entrepreneuriale

Depuis des années, Ansorg répond à ses obligations vis-à-vis de la préservation de l'environnement et de la gestion parcimonieuse des ressources non renouvelables et prend ainsi pleinement ses responsabilités à l'égard du monde actuel et à venir. Pour Ansorg, le respect des normes environnementales et l'exigence d'amélioration continue des performances écologiques ne sont pas de pénibles obligations,

mais des éléments clés de l'action entrepreneuriale. Les propriétaires, associés-gérants et collaborateurs d'Ansorg adhèrent aux principes de gestion durable tant sur le plan économique, qu'écologique et social. Chez Ansorg, nous veillons à ce que chacun de nos gestes soit respectueux de l'environnement. Et cela se traduit par la manière dont nous développons et fabriquons nos produits, dont nous nous approvisionnons en matières premières, dont nous organisons notre chaîne logistique et enfin dont nous planifions les magasins dans leur globalité et concevons des solutions d'éclairage durables. Les nouveaux enseignements et connaissances sont considérés comme une opportunité de développement. Nous travaillons sans relâche pour rendre nos produits et processus plus respectueux de l'environnement, selon le principe de l'économie circulaire.

Systeme de gestion environnementale et déontologie

La norme internationale ISO 14001, publiée pour la première fois en 1996, fixe les exigences internationalement reconnues en matière de système de gestion de l'environnement. Dès la fin des années 1990, Ansorg a été certifiée selon la norme ISO 14001. Le système de gestion environnementale se développe en même temps que les exigences croissantes d'Ansorg et les évolutions technologiques, ce que confirment les audits externes régulièrement menés. En respectant un même principe fondamental dans toutes ses activités, Ansorg améliore continuellement ses compétences en gestion durable. Ses

collaboratrices et collaborateurs se montrent quant à eux encore plus attentifs. Cette norme implique le respect d'obligations qu'Ansorg s'est elle-même imposées dans sa politique environnementale. Sa politique, ses cibles et son programme en matière environnementale l'aident à atteindre ses objectifs. Le code de conduite Ansorg (« Ansorg Policy » du 16.04.2019) garantit une vision commune des relations basées sur le respect et la responsabilité, tant entre collaboratrices et collaborateurs qu'à l'égard de la société et de l'environnement. Le système de gestion environnementale est continuellement actualisé et contrôlé par des audits externes.

« Chez Ansorg, nous veillons à ce que chacun de nos gestes soit respectueux de l'environnement. »



Travailler chez Ansorg

Nous avons pour objectif des conditions de travail saines et porteuses d'avenir pour tout notre personnel. Ansorg est convaincue c'est en favorisant le travail d'équipe entre collègues de divers horizons, tant sur le plan de la formation, que de la biographie et des intérêts personnels que l'on obtient les meilleurs résultats. L'entreprise donne un espace à la diversité et accentue les liens. Ansorg soutient la formation permanente et le développement des collaboratrices et collaborateurs au sein de l'entreprise. Le talent et la motivation y bénéficient de perspectives durables. En matière de sécurité au travail, Ansorg a non seulement rédigé sa propre « Health and Safety Policy » le 20.05.2019, mais s'est également engagée à respecter les directives RIDDOR (Reporting of Injuries, Diseases and Dangerous Occurrences Regulations, 2013). Certaines de ces directives britanniques sont nettement plus strictes que la législation allemande sur la protection au travail. Ansorg renforce également la prise de conscience de ses collaboratrices et collaborateurs pour une durabilité accrue via une politique de communication interne sur la protection de l'environnement ainsi que des ateliers sur la prévention des déchets. Ansorg offre un nombre croissant de possibilités pour que chaque poste de travail bénéficie d'un workflow encore plus durable et respectueux de l'environnement.



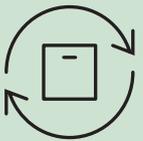
«Nous accordons de l'importance à ce que l'environnement et les conditions de travail soient inspirants et permettent une productivité élevée.»

Nos principes de durabilité



Responsabilité

Entreprise dirigée par son propriétaire, Ansorg est un partenaire fiable. Au cours de notre travail quotidien nous encourageons l'honnêteté et promouvons les comportements respectueux de l'environnement.



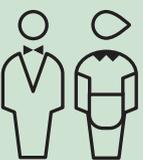
Durabilité

Ansorg fabrique des produits durables de haute qualité. Les prestations de service durant la phase d'exploitation, comme par ex. l'entretien et le nettoyage, garantissent le haut degré d'efficacité des luminaires et permettent d'allonger la durée de vie et d'utilisation des produits.



Ambition

Ansorg suit les toutes dernières évolutions, préserve les ressources, promeut l'économie circulaire et fait appel à des matériaux et technologies respectueux de l'environnement. Une équipe de spécialistes optimise les luminaires Ansorg ultra-efficaces dans des concepts d'éclairage répondant à une approche globale en termes de qualité lumineuse et de bilan énergétique.



L'humain

Fort de ses compétences innovantes dans le domaine de l'éclairage et de ses valeurs axées sur l'environnement, Ansorg est à la fois pour ses clients et collaborateurs un partenaire contribuant largement à l'amélioration de la qualité environnementale et à la réduction des émissions de CO².

Le modèle commercial d'Ansorg

« Grâce à son modèle commercial, Ansorg améliore la durabilité côté clientèle. »

Le cœur de métier d'Ansorg est la réalisation de luminaires haut de gamme et de solutions d'éclairage intelligentes pour des magasins de détail alliant haute qualité et efficacité énergétique. L'expérience d'achat se combine ainsi avec des économies de CO₂, Ansorg apporte une valeur ajoutée durable à ses clients.

Pour répondre à cette ambition, Ansorg a formulé le « Return of Light » (ROL). Le ROL permet de définir la quantité de lumière orientée sur le produit.

	<p>Return of Light by ansorg</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Excellent rendu de la couleur et séduisante esthétique du produit • 20 % de lumière en plus sur le produit • Focalisation claire de la lumière • Mélange efficace de la lumière et diffusion harmonieuse • Moins de lumière parasite

Il s'agit de la lumière dont bénéficient réellement les présentations de produits. Les réflecteurs développés par Ansorg collectent efficacement la lumière LED et l'orientent avec précision et exactitude sur la surface cible, d'où un gain de lumière de jusqu'à 20 % pour les produits concernés.

Outre une meilleure qualité lumineuse, l'énergie est également exploitée avec une plus grande efficacité car la lumière est dirigée exactement là où elle est requise. Ansorg contribue ainsi directement à l'élaboration de solutions durables pour ses clients. Ansorg a par exemple augmenté le rendement de ses luminaires vendus depuis 2016 de 39 %. Ceci a permis de diminuer la consommation de 23 % et d'économiser ainsi près d'un quart de l'énergie initiale requise.



« Dans le commerce de détail, c'est la quantité de lumière parvenant au produit qui est décisive, et non la quantité de lumière émise par le luminaire. »

Technologie de réflecteur Ansorg

ROL élevé

25%

de lumière
directe diffuse

75%

de lumière
orientée

Plus de lumière sur le produit

Technologie de réflecteur standard

LOR élevé

45%

de lumière
directe
diffuse

55%

de lumière
orientée

Moins de lumière sur le produit

Planification de l'éclairage – concepts pour des magasins durables et vendeurs.

« Chacune de nos solutions d'éclairage est synonyme de rentabilité quantifiable. Que ce soit en termes d'amélioration du rendement énergétique, de la réduction du coût total de possession (TCO) ou du rapide retour sur investissement. »

Une planification axée sur des concepts

L'utilisation de luminaires LED toujours plus performants n'est pas seule à contribuer à une forte efficacité énergétique et à d'importantes économies d'énergie. Grâce à une planification axée sur des concepts, nous visons à atteindre la meilleure efficacité énergétique possible avec des technologies développées en interne, tout en réduisant parallèlement le nombre de luminaires au strict nécessaire. La procédure spécifique Ansorg comprend les phases d'analyse, de planification/design, d'évaluation et de réalisation.

Nous accordons une attention toute particulière à l'impact émotionnel de la lumière, car celle-ci agit inconsciemment et influe sur la décision d'achat. Une qualité optimale alliée à une planification globale sous forme de concepts d'éclairage sur mesure crée des solutions vendeuses et durables répondant aux plus hautes exigences. Cette planification durable de l'éclairage a permis de réduire la puissance absorbée totale (en W/m²) de plus de 10 % l'année dernière.



1. Analyse

2. Planification/
design

3. Évaluation



4. Réalisation

Certifications

Nos solutions et concepts d'éclairage nous permettent d'apporter une contribution positive aux certifications environnementales, telles que les certifications DGNB, BREEAM ou LEED, car nous planifions en respectant des données énergétiques connues et avec une efficacité maximale afin que nos luminaires soient prêts pour l'avenir.

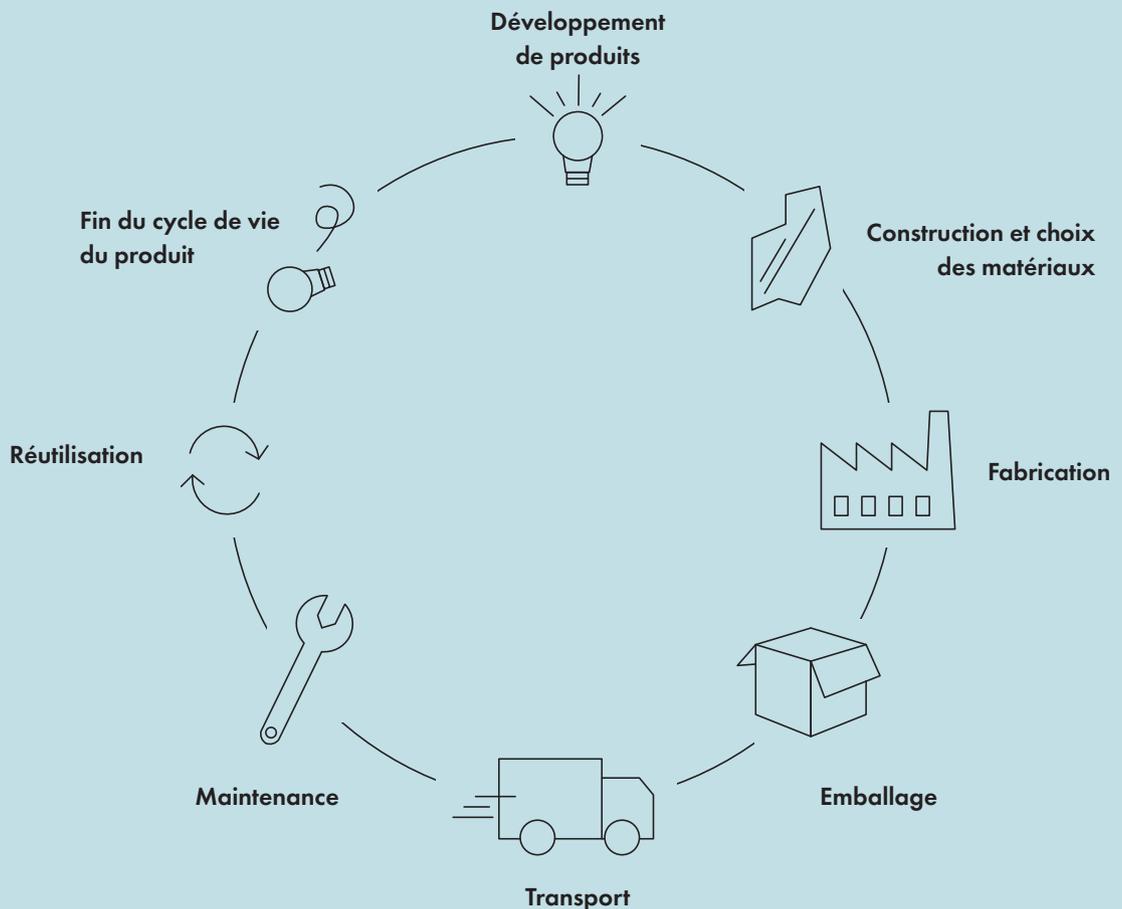
La base même de toute conception d'éclairage est d'optimiser l'apport énergétique conformément aux objectifs du client tout en conservant une qualité lumineuse maximale.



Économie circulaire

« Ansorg accorde de l'importance à l'intégralité du cycle de vie de ses produits et à l'utilisation afférente des ressources. »

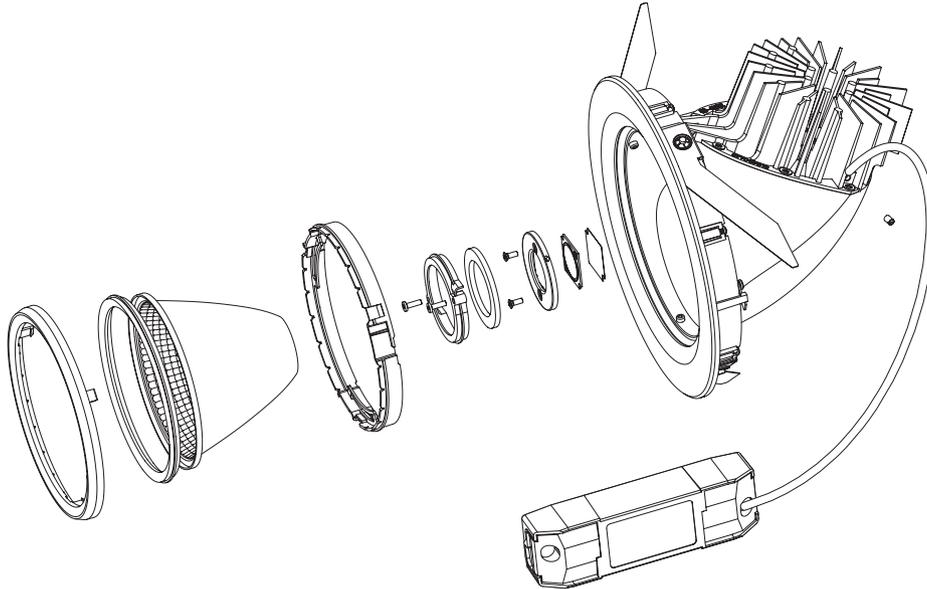
Cette approche se fait en intégrant le principe d'économie circulaire, du développement produit à la fin du cycle de vie. Dans ce contexte, ce principe est un puissant levier et offre une orientation dans la mise en œuvre de mesures concrètes.





Développement de produits

Le développement et la fabrication des produits Ansorg est axée sur la durabilité. C'est pourquoi nous évitons les tendances éphémères et faisons uniquement appel à des matériaux purs, légers et de haute qualité ayant une longue durée de vie. C'est la raison pour laquelle notre taux de réclamations techniques est inférieur à 1 % depuis des décennies. Ansorg mise de surcroît sur un taux de réutilisation important. Cette démarche implique de n'utiliser que les matériaux strictement nécessaires et de réduire au maximum le nombre de pièces différentes. Elle permet le démontage simple et facile des différents composants des produits Ansorg.



Ansorg applique la norme d'usine « Directive relative au développement et à la construction » (RL-0004-PDC-DE) pour le développement de produits respectueux de l'environnement.

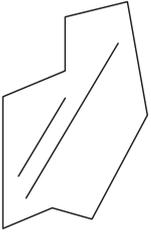
On y trouve notamment le précepte suivant : « Mieux vaut éviter les déchets que les réutiliser et les éliminer ! »

Chez Ansorg, les principes du développement de produits respectueux de l'environnement reposent sur :

- La prise en compte de l'intégralité du cycle de vie du produit
- La prise en considération de toutes les catégories d'impact environnemental
- Une attention accordée simultanément aux aspects écologiques, techniques et économiques – et ce, dès le processus de création du produit

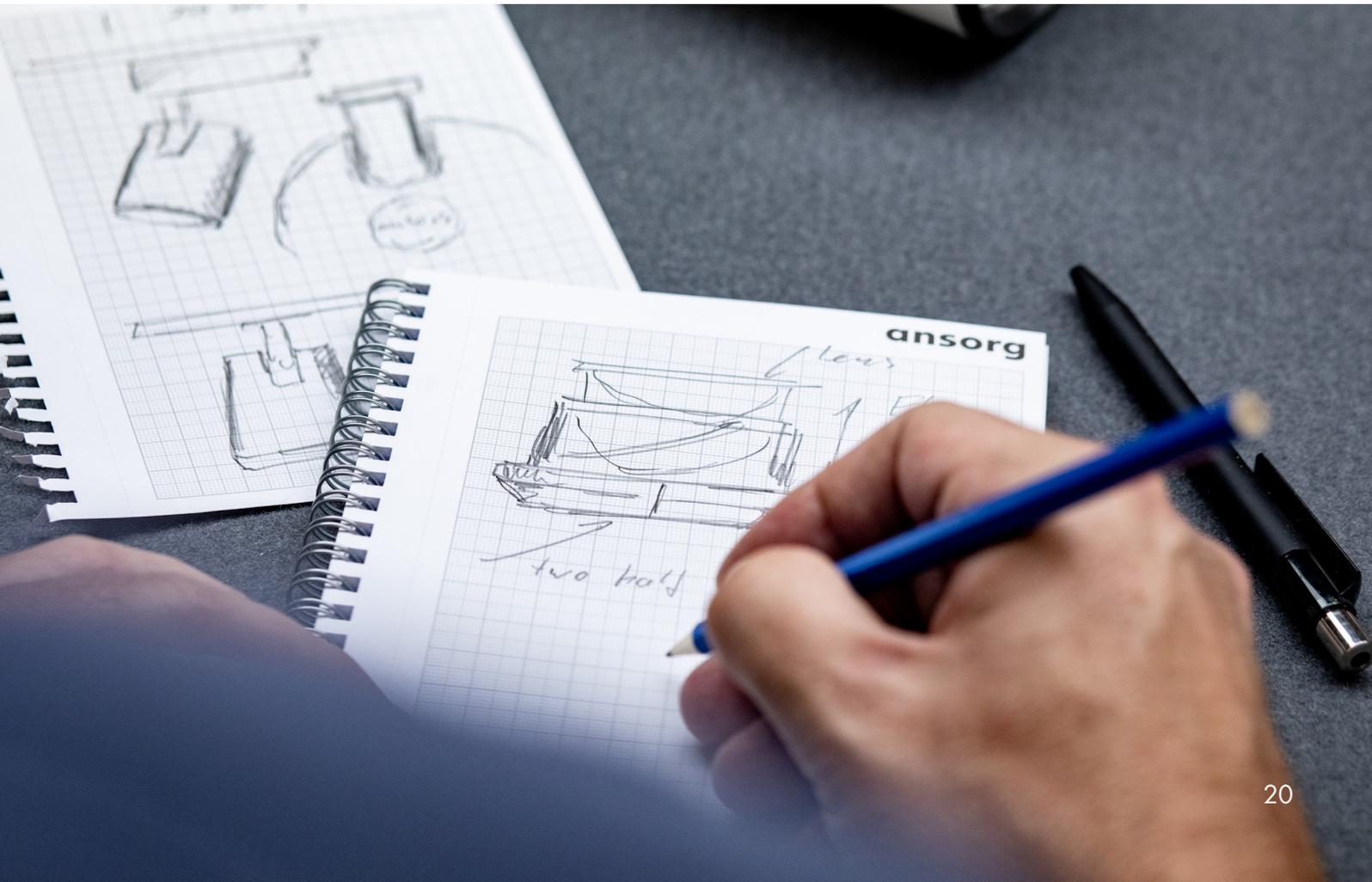
Les produits tels que ceux mis en circulation par Ansorg sont soumis à la Loi relative à la mise sur le marché, la reprise et l'élimination écologique des déchets d'équipements électriques et électroniques (WEEE). Le personnel impliqué dans le développement et la fabrication est tenu de satisfaire aux exigences relatives à la conception de produits :

- N'utiliser que des technologies d'éclairage efficaces
- Maximiser le rendement des luminaires selon la tâche d'éclairage impartie
- Minimiser la puissance connectée de chaque luminaire via une conception efficace des systèmes de guidage de la lumière (ex. les réflecteurs)
- Un luminaire Ansorg doit avoir une durée de vie d'au minimum 50 000 heures
- La forme doit être adaptée à la fonction



Construction et choix des matériaux

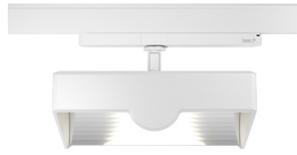
Ansorg est en phase avec les évolutions actuelles, promeut une utilisation efficace des ressources et ne fait appel qu'à des matériaux et technologies respectueux de l'environnement. L'aluminium n'est utilisé que dans la mesure où il est absolument nécessaire pour des raisons de refroidissement et de construction et uniquement dans les quantités minimales requises. En revanche, Ansorg fait le plus souvent possible appel à des matériaux synthétiques légers hautes performances certifiés selon UL94 (résistance thermique). Une liste noire des matériaux permet à Ansorg de reconnaître quels sont ceux à éviter. Parallèlement, la proportion de matériaux réutilisables dans les produits augmente constamment.



Aluminium : Nous n'utilisons l'aluminium que lorsqu'il y a nécessité, principalement dans les dissipateurs thermiques. En règle générale, nous faisons si possible appel à de purs matériaux synthétiques. L'aluminium est fabriqué à partir de prématériaux recyclés. Les alliages des pièces moulées sous pression sont principalement composés d'aluminium recyclé à 100 %. La consommation d'aluminium a ainsi été réduite de 65 % au cours des six dernières années. L'utilisation d'aluminium recyclé permet d'économiser jusqu'à 90 % d'énergie primaire par rapport à de l'aluminium de première fusion.

Matériaux synthétiques : Nos produits ne sont fabriqués qu'à partir de purs matériaux synthétiques de haute qualité ayant une longue durée de vie (comme p. ex. le polycarbonate certifié selon UL94). Grâce à l'utilisation de technologies LED sans risques sur le plan thermique, il n'est plus nécessaire de recourir au moulage par injection renforcé en fibre de verre. Les additifs ignifuges ne sont plus utilisés qu'avec parcimonie dans nos composants en matériaux synthétiques.

L'acier n'est utilisé que dans les structures porteuses (p. ex. Lintra) tout en veillant à réduire son usage au strict minimum. Le choix d'une épaisseur de tôle de 0,6 mm pour ce produit permet non seulement de réaliser des économies de matériau de 40 %, mais aussi de faire appel à un matériau de base prélaqué pour le profilage à rouleaux. Le processus de revêtement partiel par poudre devient ainsi superflu.

**Navo NMT****Punta PMR**

Aluminium	79 %	62 %
Matériau synthétique	1 %	12 %
Acier	2 %	6 %
Câble, connecteur	6 %	8 %
Électronique	11 %	11 %

Punta PMR

Le luminaire Punta PLR (lancé en 2017), d'un poids total de plus de 1,5 kg, a été remplacé par son successeur, le Punta PMR, d'un poids inférieur à 1 kg. À performances comparables avec celles du modèle similaire PMR, la proportion d'aluminium du Punta PLR a été réduite de 700 g. Ansorg économise ainsi chaque année jusqu'à 32 tonnes d'émissions de CO₂. C'est presque l'équivalent de dix vols transatlantiques.

Iqona IMT

Pour Iqona IMT, pesant 430 g, nous avons économisé 55 % d'aluminium par rapport à son prédécesseur Coray CMT (2016) qui affichait 1 030 g sur la balance, tout en améliorant ses performances.

Linea SRL

L'utilisation d'une monocoque intégrée a permis de réduire de 400 g le poids du luminaire Linea SRL.

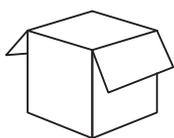
Pour poursuivre cette réduction en termes de matériaux, poids et volume, l'équipe de développement Ansorg suit les directives suivantes :

- Utiliser de préférence des composants déjà disponibles ou des composants modifiés plutôt que de nouvelles constructions
- Développer des pièces standard pour les familles de produits (ex. une seule et même articulation pour tous les modèles)
- Éviter le « principe du ballon gonflable » et construire les pièces de manière telle qu'elles puissent par exemple s'empiler les unes sur les autres et ainsi réduire les volumes de transport
- Concevoir les pièces pour une durée de vie maximale et prendre toutes les mesures nécessaires pour y parvenir : protection contre la corrosion, revêtement de surface robustes (mieux vaut une structure solide qu'une finition brillante), atténuation des pics de tension pour les composants sous charge statique ou dynamique, matériaux résistant aux UV
- Pas de matériaux surdimensionnés : privilégier de fines épaisseurs dotées de renforts (nervures, moulures, etc.)
- Réduire le poids des composants en utilisant des matériaux alternatifs (ex. l'aluminium au lieu de l'acier)

Le nombre et la diversité des composants et de leurs matériaux doivent être aussi limités que possible. Qui dit différents matériaux (p. ex. matériaux synthétiques et aluminium) dit également plusieurs fournisseurs (moulage par injection ou sous pression), et donc une logistique plus complexe et de plus fortes émissions. C'est pourquoi nous veillons, dès la phase de conception du produit, à ce qu'un maximum de composants puissent être commandés auprès d'un fabricant à proximité du site de production.

Tous nos produits standard recèlent un nombre important de composants identiques : réflecteurs, collerettes de montage, ressorts de fixation etc. La même collerette de montage est par exemple utilisée pour Punta PLR et Linea SRL.

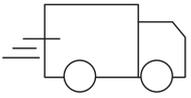
Un exemple actuel est le projet en développement Iqona IMR avec pour conséquence le retrait des produits isolés. Une autre répercussion de ce concept est l'augmentation de la performance des luminaires grâce à un processus de refroidissement amélioré. On constate également une augmentation de la durée de vie des LED et donc du produit dans son intégralité.



Emballage

Ansorg utilise principalement des emballages en carton et en papier et de plus en plus d'emballages groupés pour ses luminaires, tout en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés. Cette démarche facilite par exemple le tri sélectif des déchets sur les chantiers et le recyclage durable des emballages. Parallèlement, Ansorg est toujours à l'affût des dernières évolutions dans le secteur des matériaux d'emballage respectueux de l'environnement.





Transport

Un objectif environnemental essentiel est de continuer à réduire le volume de fret et donc d'émissions de CO₂. Il y a encore un potentiel d'amélioration au niveau des marchandises entrantes et sortantes. Les principaux moteurs de nos activités visant à réaliser des économies sont d'une part la concentration de la production en Europe, et d'autre part un concept intelligent de chaîne d'approvisionnement avec une gestion logistique propre à chaque commande et directement axée sur les chantiers respectifs.

Concernant l'approvisionnement, la fabrication en Europe permet de réduire considérablement les trajets et la durée de transport. Nous y gagnons en rapidité et en flexibilité, ce qui profite directement à nos clients et renforce le niveau de service.

Le regroupement de différents luminaires et accessoires permet également d'optimiser la logistique de transport vers le client. Il est prévu d'allier la fabrication de grands volumes de luminaires à celle de rails conducteurs en vue de simplifier et d'accélérer la logistique.

Le poids des produits influe considérablement sur le poids et les volumes de transport. C'est pourquoi notre équipe de développement veille à ce que les produits soient légers et acheminés vers les chantiers dans des emballages collectifs. La réduction significative du poids des luminaires (ex. Punta -50 %) conduit elle aussi à une baisse durable des émissions de CO₂ lors du transport.



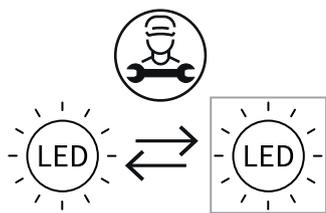
Entretien, démontage, élimination

Dès leur développement, les produits Ansorg répondent à des directives visant à obtenir de longs cycles de vie et à garantir en fin de vie une élimination respectueuse de l'environnement.

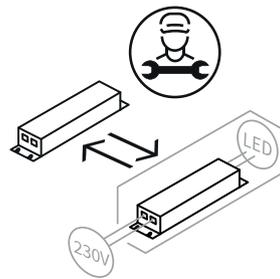
- Les produits finis et à assembler doivent être conçus sous forme de modules afin que des composants défectueux puissent être démontés ou réparés sur place
- Les composants électroniques tels que condensateurs, ballasts, douilles, lampes, etc. doivent être rapidement accessibles et faciles à démonter
- Il est interdit de sceller des composants électroniques
- Les outils nécessaires à toute réparation/montage doivent être usuels (tournevis, clés Allen, etc.) et se limiter à un faible nombre
- Les conditions de raccordement doivent demeurer inchangées durant tout le cycle de vie du produit
- Toutes les pièces doivent pouvoir être démontées sans être cassées et comporter de préférence peu d'éléments collés ou soudés.

Pour prolonger significativement la durée de vie des luminaires, nous veillons dès la phase de conception à ce que les pièces et modules puissent être remplacés facilement. Dans ce domaine, nous appliquons déjà depuis 2007 (norme d'usine environnement WER_101.1_2019) des principes rigoureux lors de la fabrication, comme p. ex. l'abandon du collage de certains matériaux. Il est très facile également – et d'ailleurs pratique courante – de remplacer les pilotes des luminaires encastrés.

Conformément à la réglementation européenne Ecodesign (R. 2019/2020), en vigueur depuis septembre 2021, nous avons établi une nouvelle classification de nos luminaires et spécifions pour chacun d'entre eux que tant le module de commande de la LED que la LED elle-même peuvent être remplacés par un spécialiste agréé.



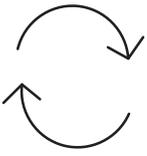
Source lumineuse (uniquement LED) remplaçable par un spécialiste.



Régulateurs de puissance remplaçables par un spécialiste.

Gestion des déchets

Pour Ansorg, les déchets sont avant tout des matières premières réutilisables. Plus ils sont triés minutieusement, plus ils présentent d'intérêt en vue d'une valorisation secondaire. L'objectif d'Ansorg est de produire le moins de déchets possible et, dans la mesure du possible, d'intégrer des matériaux recyclés dans la fabrication d'autres produits. L'élimination appropriée des déchets de production, le tri du papier, des matières synthétiques et du métal ainsi que la réintégration dans le cycle de recyclage sont des processus en vigueur depuis longtemps déjà chez Ansorg. Les entreprises partenaires d'Ansorg sont elles aussi tenues d'adopter des méthodes de production responsables avec une utilisation parcimonieuse des ressources. Ansorg applique les directives WEEE relatives à l'élimination des déchets dans le monde entier.



Réutilisation et exploitation responsable des ressources

Nous croyons à un avenir où les ressources seront utilisées avec parcimonie, traitées et réutilisées. C'est pourquoi nous nous efforçons de prolonger la durée de vie de nos luminaires en leur donnant plusieurs cycles de vie, car les plus fortes émissions sont produites lors de la fabrication et de l'élimination des produits. Chaque prolongation de la durée d'utilisation est une contribution essentielle à la préservation des ressources et à la réduction des émissions. Le principe : Nous reprenons les luminaires Ansorg usagés, les contrôlons puis les remettons à niveau avec les toutes dernières technologies. Selon l'état dans lequel il se trouve, le réflecteur est soit nettoyé, soit remplacé. Seuls la LED et le driver sont remplacés.

Le client récupère son « ancien » produit à nouveau prêt à fonctionner. Les premiers essais sont déjà en cours et les résultats sont prometteurs. Au cours de la prochaine étape, il s'agit de mettre sur pied un processus permettant de gérer également de gros projets avec rentabilité et efficacité. Cette approche permet non seulement d'éviter la fabrication d'un nouveau produit, et donc de préserver les ressources et diminuer les émissions, mais aussi d'offrir au client une excellente qualité tout en lui permettant d'économiser des coûts d'investissement et d'exploitation considérables.

Ansorg contribue ainsi de manière significative à améliorer le bilan environnemental et énergétique de ses clients.

A man with a full, grey beard and short brown hair is shown in profile, looking upwards and to the left. He is wearing a teal polo shirt and a watch on his left wrist. He is holding a large, curved, metallic lamp fixture with both hands, appearing to be in the process of inspecting or working on it. The background is dark, and the lighting is dramatic, highlighting the man's face and the metallic surface of the lamp.

„Nous reprenons vos anciens luminaires Ansorg, contrôlons leur état et les remettons à niveau selon les derniers standards de la technologie.“



Fin du cycle de vie du produit

Tous les produits arrivent un jour en fin de vie. Faciliter le démontage et éviter les matériaux composites simplifie le processus de réutilisation. Les matériaux synthétiques sont marqués selon la norme ISO 11469 et ainsi recyclés de manière appropriée. Ansorg garantit en outre que les pièces échangées et les luminaires repris seront démontés dans le respect de l'environnement et en grande partie recyclés.

Conversion à une technologie LED efficiente

La conversion à une technologie LED efficiente est un atout, tant pour les clients que pour l'environnement. Nous constatons qu'il y a encore beaucoup à faire dans l'éclairage actuel des magasins, notamment en ce qui concerne l'amélioration du bilan environnemental. De nombreux commerces de détail sont encore équipés de luminaires aux technologies désuètes ou de LED d'ancienne génération.

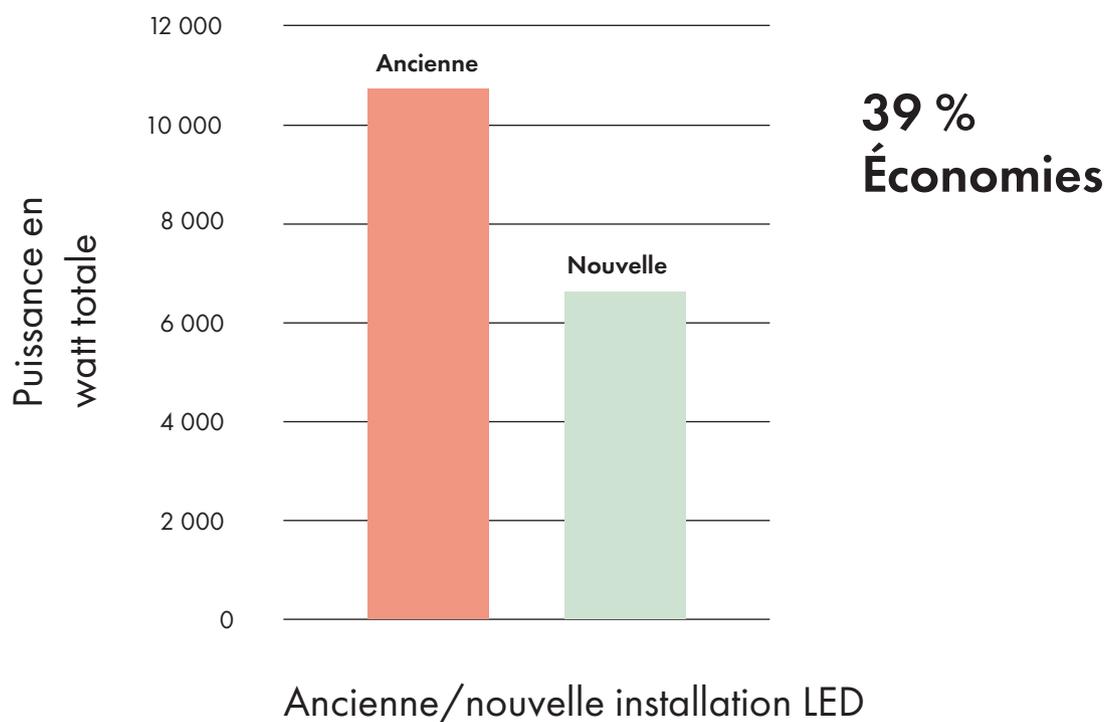
Ils y perdent en potentiel de vente et sont en outre particulièrement exposés à la hausse des prix de l'énergie.

C'est pourquoi, outre le développement de luminaires innovants, nous mettons également l'accent sur des offres de remise à neuf intelligentes et rentables pour nos clients. Doter d'anciens luminaires des nouvelles technologies LED améliore considérablement la présentation des produits ainsi que le bilan énergétique des points de vente.

Nos clients font ainsi des économies d'énergie et de CO₂ tout en bénéficiant d'un rapide retour sur investissement.

Un calcul simple et rapide nous permet de donner à nos clients des chiffres fiables concernant la rentabilité et le retour sur investissement d'une remise à neuf des luminaires. Nous réalisons nous-mêmes ce processus d'un seul tenant. Des solutions de financement complémentaires offrent la possibilité de réaliser des économies dès le jour où l'investissement est effectué.

Économie de puissance absorbée



Certification de produits



Ansorg s’efforce de n’utiliser que des matières premières à faible émission de polluants et à mettre en œuvre des processus de production à faible impact sur l’homme et la nature. Ses produits sont également certifiés par des institutions indépendantes afin de répondre aux exigences croissantes en matière de protection de l’environnement. Il existe de multiples identifications nationales ou internationales pour les produits ou leurs composants. Elles peuvent être axée sur la sécurité, la santé, l’impact environnemental, l’une de ces thématiques, quelques-unes d’entre elles ou encore toutes ensemble. Pour chaque produit, Ansorg vérifie quels sont les normes et standards nécessaires, utiles et appropriés au regard de son utilisation.



Partenariats

« Les critères que s'impose Ansorg s'appliquent également aux entreprises partenaires et aux fournisseurs. Le « Code of Conduct » est la base d'un partenariat axé sur la confiance tout au long de la chaîne logistique et de valeur ajoutée.

L'objectif imparti est le respect des normes sociales et environnementales. »

C'est la raison pour laquelle le « Code of Conduct » repose sur les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et le respect du Code de base de l'Ethical Trading Initiative. Ansorg est en outre certifiée selon la norme SMETA 2-Pillar. Ce processus de certification établit une liste de toutes les pratiques éprouvées en matière de techniques de contrôle éthique et s'appuie sur toute la chaîne logistique d'un produit et sur les processus impliqués.

Il est en outre conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme, aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), aux conventions des Nations unies sur les droits des enfants et l'abolition de toute forme de discrimination ainsi qu'au Pacte mondial des Nations unies et aux directives de l'OCDE pour les multinationales.

Outre ce « Code of Conduct », Ansorg respecte toutes les lois et réglementations en vigueur sur le plan national et international ainsi que les normes minimales en vigueur dans l'industrie, en allant parfois bien au-delà encore. Les réglementations répondant aux exigences les plus strictes ont toujours la priorité. Chaque année, Ansorg établit une évaluation du respect de ces normes et fait également réaliser des audits sur place.

Relations avec les fournisseurs

Les exigences de qualité d'Ansorg ne peuvent être obtenues qu'en partenariat étroit avec les fournisseurs. Dès le premier jour, il est donc nécessaire d'établir un dialogue basé sur la confiance. Les critères en vigueur dans le domaine de la responsabilité entrepreneuriale, relatifs à aux aspects sociétaux et environnementaux, font partie intégrante de ce partenariat. Cela signifie concrètement que les conditions requises sont évoquées dès le processus d'intégration, font l'objet d'un audit sur place et sont régulièrement contrôlées dans le cadre d'un monitoring mensuel et via l'évaluation annuelle des fournisseurs. Ansorg entretient ainsi des relations de long terme avec ses fournisseurs.

Avenir et perspectives

Ce rapport livre un aperçu de l'engagement d'Ansorg en tant qu'entreprise responsable.

Les innovations, notamment techniques, que nous réserve l'avenir offriront de nouvelles possibilités d'améliorer progressivement les principes de gestion durable et le modèle circulaire.

L'entreprise Ansorg s'astreint elle-même à contrôler régulièrement et activement toutes les possibilités s'offrant à elle afin de rendre l'entreprise encore plus responsable.

Interlocuteur :

Pour de plus amples informations concernant le développement durable chez Ansorg, veuillez nous contacter.

Téléphone

+49 208 4846-0

E-mail

info@ansorg.com

www.ansorg.de